

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**MAIRIE DE MISSILLAC**  
**6, rue de la Fontaine Saint-Jean**

*Le 26 avril 2016–20 heures*

Compte-rendu sommaire

(Art. L 2121-25, Art L 2121-26 du CGCT)

Date de la convocation : 19 avril 2016

Présents : Mesdames et messieurs Mogan Jean-Louis, Josse Patrice, Hervy Sylvie, Guiheneuf Alain, Frehel Colette, Vignard Jean-François, Gergaud Caroline, Perrais Philippe, Chatal Audrey, Pontoizeau Albert, Rialland Nelly, Vaillant Marie-Claire, Rethoret Thierry, Belliot Béatrice, Broussard Didier, Elain Annie, Bachelier Stéphane, Le Mehaute Stéphane, Gascoïn Manuella, Gimeno Malika, Guihard Christophe, Martin Estelle, Guillet Claudine, Bello Dominique ( jusqu'à 20h39 avant le point n°8 ), Le Bronze Marcel, Mezac Jocelyne, Le Poupon Alain.

Procurations : Gimeno Malika à Gergaud Caroline, Bello Dominique à Guillet Claudine (à partir du point n°8)

Absent (e) s:

Nombre de membres en exercice :	27
Nombre de membres présents :	Du point n° 1 au point n° 7 : 26 Du point n° 8 au point n° 15 : 25
Nombre de procurations :	Du point n° 1 au point n° 7 : 1 Du point n° 8 au point n° 15 : 2
Nombre de votants :	27

Secrétaire : Le Bronze Marcel

*Le Quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h02*

**Procès-verbal du Conseil Municipal du 22 mars 2016 – Approbation**

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 22 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

**Présentation des questions écrites**

1. Question présentée par le groupe « Missillac à Venir »  
Domaine concerné : Documents d'urbanisme  
Objet de la question : projet de révision simplifiée du PLU : pertinence – révision du PLU – calendrier prévu pour la mise en compatibilité du PLU avec les normes supérieures (Loi ALUR, SCOT, Charte)

2. Questions présentées par le groupe « Missillac Solidaire Ecologique et Citoyenne »
- A. Domaine concerné : La Loco  
Objet de la Question : Exercice de la compétence jeunesse, demande d'informations sur l'état de la réflexion, demande de débat.
- B. Domaine concerné : Le Village Seniors  
Objet de la Question : Entretien de la route et des trottoirs de la résidence : qui en a la charge et à quelle fréquence ?
- C. Domaine concerné : La pollution de Saint Anne sur Brivet  
Objet de la Question : Quelles actions de solidarité la commune souhaite mettre en place, à quelle échelle peut s'exprimer cette solidarité (commune, Communauté de Communes), comment peut se manifester cette solidarité ?
- D. Domaine concerné : Les accords TAFTA (accord commercial transatlantique)  
Objet de la Question : La position de la commune, adoptée en mars 2015, peut-elle être communiquée dans la brève et par une signalétique appropriée ?

#### **Schéma directeur d'assainissement pluvial : Avis de Conseil Municipal**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**APPROUVE** le schéma directeur d'assainissement pluvial tel qu'il est présenté dans le cadre de l'enquête publique.

#### **Affaires générales : Convention de partenariat - compteurs communicants de gaz GAZPAR**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DESAPPROUVE** le contenu du courrier présenté par GrDF autorisant la réalisation des études techniques préalables au déploiement des compteurs communicants GAZPAR de GrDF sur le territoire communal.

#### **Affaires générales : Approbation projet de déploiement compteurs ErDF LINKY**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**REFUSE** le déploiement des compteurs LINKY sur le territoire communal.

#### **Affaires générales : Constitution d'un comité de suivi carrière GSM**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**APPROUVE** la composition du Comité proposé pour suivre les travaux d'extension de la carrière GSM sis à la Métairie Neuve telle que proposée ci-dessous.

<b>ORGANISMES REPRESENTES</b>	<b>REPRESENTANTS TITULAIRES</b>	<b>REPRESENTANTS SUPPLEANTS</b>
Le Président du Conseil Départemental		
La Chambre d'Agriculture	A. BERNIER	En attente
Le Maire		

4 conseillers municipaux représentant la liste de la majorité « Construisons 2020 » et 4 suppléants	D. BROUSSARD A. GUIHENEUF S. HERVY P. JOSSE	S. LE MEHAUTE A. PONTOIZEAU A. CHATAL JF. VIGNARD
2 conseillers municipaux représentant la liste Missillac Solidaire Ecologique et Citoyenne et 1 suppléant	D. BELLO M. LE BRONZE	C. GUILLET
1 conseiller municipal représentant la liste Missillac A Venir et 1 suppléant	A. LE POUPON	J. MEZAC
1 représentant de l'Association Mouvement National de Lutte pour l'Environnement Pays de la Loire et 1 suppléant	J.P MARTEL	M. GUILLET
1 représentant de l'Association Missillac Solidaire Ecologique et Citoyenne et 1 suppléant	J COCARD	D BUREL
1 représentant des riverains et 1 suppléant	V GUIHARD	En attente
2 représentants des agriculteurs et 2 suppléants	M RENARD G BERNIER	En attente
3 représentants de l'exploitant GSM et 3 suppléants	M VERACHTEN M GARDETON M SUIRE	M MOREAU M le POUFF M LE GOFF

#### **Affaires générales : Composition de la commission accessibilité**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**APPROUVE** la composition de la commission accessibilité aux personnes handicapées telle que proposée ci-dessous.

- Elus :

- Madame Beatrice BELLLOT,
- Madame Malika GIMENO,
- Madame Manuella GASCOIN,
- Monsieur Marcel LE BRONZE.

- Représentants d'associations :

- F.N.A.T.H, Monsieur Jean PERRAIS, Président,
- OGEC, Monsieur Frédéric JUHEL, Vice-Trésorier,
- REVIVAL section Maëva, Madame Anne-Marie LARGEAUD, Présidente,
- Amicale des Retraités, Madame Françoise MAGRE, Secrétaire.

- Représentants d'usagers :

- Madame Soasig CHOCUN,
- Madame Paulette MAHE,
- Madame Emeline PEYRAUD,
- Monsieur Michel BERTRAND.

La date de la première réunion de la commission accessibilité est fixée au mercredi **18 mai à 18h00**, en mairie.

### **Affaires générales : Tirage au sort jurés d'assises 2017**

Le jury criminel de la cour d'assises de Loire-Atlantique sera composé en 2017 de 1039 jurés. Les personnes susceptibles de siéger en qualité de juré sont tirées au sort par la commune conformément aux prescriptions du code de procédure pénale.

En conséquence, la collectivité doit adresser au Tribunal de Grande Instance de Nantes avant le 13 juillet 2016, une liste de 12 personnes qui auront atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit, soit au cours de l'année.

Les numéros d'électeurs tirés sont les suivants :

<b>3054</b>	<b>1680</b>	<b>3119</b>	<b>1004</b>	<b>1800</b>	<b>1832</b>
<b>2703</b>	<b>3461</b>	<b>3096</b>	<b>48</b>	<b>3426</b>	<b>601</b>

### **Finances : Tarif capture des ragondins**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**APPROUVE** l'augmentation de la prime à allouer aux piégeurs de ragondins.

**FIXE** le tarif à 2,00 €.

### **Finances – Budget Assainissement 2016 – Décision modificative n°1**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**APPROUVE** la décision modificative n°1 du Budget Assainissement telle que présentée ci-dessous.

Section de fonctionnement :

<b>Compte</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00 €	-
6611	Charges financières de la dette	- 1 000,00 €	
<b>Total section de fonctionnement</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

### **Finances : Admission en non-valeur**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**ADMET** en non-valeur les sommes suivantes :

<b>Etat 2078450515</b>	<b>Montant</b>	<b>Reste à présenter en non-valeur</b>	<b>Motif de présentation en non-valeur</b>
Divers créanciers	19,42 €	19,42 €	RAR inférieur au seuil de poursuite
Divers créanciers	13,56 €	13,56 €	Demande de renseignement négative
<b>TOTAL</b>	<b>32,98 €</b>	<b>32,98 €</b>	

Les crédits sont inscrits au budget 2016.

#### **Accueil périscolaire : Tarifs au 01/09/2016**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**FIXE** les tarifs de l'Accueil Périscolaire pour la rentrée 2016/2017, sans augmentation, comme suit :

(Arrondi au chiffre supérieur – Goûter compris – tarif au ¼ heure)

<b>Proposition si Quotient Familial</b>	<b>≤ 400</b>	<b>401 ≤ 550</b>	<b>551 ≤ 700</b>	<b>701 ≤ 850</b>	<b>851 ≤ 1000</b>	<b>1001 ≤ 1150</b>	<b>&gt; 1150</b>
Proposition Tarifs au ¼ d'heure 2016/2017	0,36 €	0,43 €	0,48 €	0,54 €	0,62 €	0,67 €	0,73 €
Tarif à partir du 2ème enfant 2016/2017	0,26 €	0,32 €	0,37 €	0,44 €	0,51 €	0,57 €	0,62 €

#### **Finances - Participation communale au titre des fournitures scolaires 2016. Montant de l'aide.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**APPROUVE** l'attribution d'une aide de 36,00 € par élève pour 2016.

La dépense est inscrite au budget 2016, compte 6067.

#### **Affaires scolaires : Convention de répartition des charges de fonctionnement des écoles publiques Missillac – La Chapelle des Marais**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**APPROUVE** le projet de convention relative à la répartition des charges de fonctionnement des écoles publiques de Missillac et de la Chapelle des Marais

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention

**Affaires scolaires : Scolarisation des enfants hors commune dans les écoles publiques.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**FIXE** le forfait par élève hors commune scolarisé à Missillac à 616,42 € par élève,

*L'ordre du jour étant épuisé à 21h09 la séance est levée.*

Le Maire

Jean-Louis Mogan